

Association Natural Wake Family
Route de la tour de villemouze
03500 Paray-sous-briailles

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 11/07/2014

Le 11/07/2014 à 20 heures, les fondateurs de l'association *Natural Wake Family* se sont réunis en assemblée générale constitutive.

Sont Présents :

GUERLOT ANNA, 1 rue de l'école - 63200 LA MOUTADE
DETREZ CAROLINE, 17 rue de vingré - 03200 VICHY
GIROD MATTHIEU, 17 rue de vingré - 03200 VICHY
MALHURET ROMAIN, 3 impasse champcourt - 03300 CUSSET
PEBREL UGO, 77 rue de longues - 63730 LES MARTRES DE VEYRE
GENESTIEER JEREMY, chemin du haut de l'arme - 63730 LES MARTRES DE VEYRE
PERRET VALENTIN, route de villemouze - 03500 PARAY SOUS BRIAILLES
MILIUS SAMUEL, le pejaou - 03150 ST GERAND LE PUY
MALAHIEUDE GUILLAUME, 13 place de la cité administrative, 2ème étage - 63120 COURPIERE
DORIER CYRIL, 20 rue st taunin - 63190 LEZOUX
LHERITIER JEROME, 8 rue de la grande cote - 03800 BIOZAT
CHAPEIRA MICKAEL, route de villemouze - 03500 PARAY SOUS BRIAILLES
PERRET BASTIEN, route de villemouze - 03500 PARAY SOUS BRIAILLES
DUNET VIRGINIE, route de villemouze - 03500 PARAY SOUS BRIAILLES

L'assemblée générale désigne *DETREZ CAROLINE* en qualité de président de séance et *GUERLOT ANNA* en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil ⁽¹⁾ ;
- reprises des actes passés pour le compte de l'association en formation ⁽¹⁾ ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.

« Permettre une plus grande pratique du wakeboard et tout autre sport de glisse, en loisir ou compétition, en facilitant son accès grâce à : des créneaux réservés au club ; des affiliations aux fédérations et propositions de licences ; l'organisation de stages, compétitions ou tout autre manifestation ; la vente de boissons alcoolisées ou non, vente produits alimentaires, vente de produits dérivés et tout autre prestation de services ; la création ou l'acquisition de matériels ; la promotion du handisport et le soutien caritatif ; plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. »

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du bureau :

PRESIDENT : GIROD, Matthieu, française, 17 rue de vingré - 03200 VICHY, prothésiste dentaire

VICE PRESIDENT : LHERITIER, Jérôme, française, 8 rue de la grande côte - 03800 BIOZAT, artisan

SECRETAIRE : GUERIOD, Anna, française, 1 rue de l'école - 63200 LA MOUTADE, Educateur spécialisé

SECRETAIRE ADJOINT : DETREZ, Caroline, 17 rue de vingré - 03200 VICHY, Educateur Sportif

TRESORIER : MALHURET, Romain, 3 impasse champcourt - 03300 CUSSET, Artisan

TRESSORIER ADJOINT : PEBREL Ugo, 77 rue de la longues 63730 LES MARTRES DE VEYRE, Commercial

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en Mai de l'année suivante.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

Signature

DETREZ Caroline
Secrétaire adjoint



Fait à Vichy
le 23/07/2014